

UE 10.1 : STAGE DE FIN D'ETUDES

Responsable pédagogique : Denise CHOFFEL

Volumes horaires

Objectifs généraux de l'UE :

Le stage de fin d'études a pour but de placer les étudiants en situation professionnelle d'ingénieur en entreprise de la filière bois.

Il permet aux étudiants de mettre en pratique les enseignements reçus dans leur scolarité, de mobiliser leurs compétences 'douces' (savoir-être, réflexivité, autonomie, aptitudes sociales) et leurs compétences métiers, scientifiques, techniques et méthodologiques.

PRINCIPE :

La recherche de stage est pilotée par l'étudiant qui dispose de moyens mis à disposition par l'école :

- forum emploi-stage en octobre,
- diffusion des offres envoyées par les entreprises.

Une fois l'entreprise trouvée, l'étudiant doit compléter la fiche de renseignements, dont le champ sujet (le ou les sujets proposés par le partenaire industriel en accord avec l'étudiant) et l'adresser au responsable de stage de fin d'études pour validation au vu des critères de contenu-sujet afin de respecter les attentes en matières d'activités/missions confiées et des critères de durée afin de respecter le nombre de semaines des Modalités de Contrôle des Connaissances.

DEROULEMENT :

Avant le stage :

Deux séances d'information sont planifiées, l'une en début d'année et l'autre avant le départ en stage pour présenter les livrables attendus ainsi que l'organisation de la période terminale des études.

Début de stage :

Courant mars, les étudiants doivent vérifier :

- que le lieu de stage est bien celui qui a été saisi dans la fiche de validation,
- et que le tuteur "effectif" en entreprise est bien celui annoncé sur la fiche de validation, que son mail et numéro de téléphone sont opérationnels.

Un tuteur ENSTIB est associé à chaque étudiant.

Pendant le stage :

Après environ un mois de stage, les étudiants doivent rendre compte de leurs activités, répartition et perspectives. Le responsable pédagogique de l'UE et l'enseignant tuteur liront ce bilan intermédiaire.

Généralement en avril-mai : l'étudiant doit prendre contact avec le tuteur ENSTIB pour organiser le suivi. Ce dernier s'assure que le sujet et les missions annoncés dans la convention sont conformes. Il échange avec le tuteur en entreprise et avec le stagiaire.

Fin de stage :

La session de soutenances est organisée fin août. La prestation orale est évaluée par les enseignants du jury de soutenance. Le rapport est évalué par le tuteur ENSTIB. Le tuteur en entreprise évalue le travail et le comportement pendant le stage au travers de la fiche d'évaluation des compétences en entreprise.

Période en entreprise de
4 mois minimum
(16 semaines)
à 6 mois maximum
(24 semaines)

Positionnement de l'UE
dans le référentiel école :

Blocs de compétences

Conformément à la fiche RNCP

Toutes les compétences des blocs de 1 à 5 de l'ingénieur ENSTIB sont mobilisables au cours du stage de fin d'études, en particulier : développer des solutions innovantes et écologiques valorisant le matériau bois.